

## **Retour à l'heure légale à partir du 20 août à minuit**

### **Société**

Posté par: Visiteur

Publié le : 15-08-2009 12:04:43

**Le ministère de la Modernisation des secteurs publics a annoncé que le retour à l'heure légale (GMT) se fera à compter de jeudi 20 août à minuit, en retardant l'heure de 60 minutes.**

Dans un communiqué publié jeudi, le ministère souligne qu'à l'occasion du mois sacré de Ramadan, l'horaire de travail dans les administrations publiques et les collectivités locales sera de 09h00 à 15h00.

Des facilités seront accordées aux fonctionnaires et agents de l'Etat pour accomplir la Prière du vendredi, ajoute la même source.(MAP).

MAPF